

Appel à projets
Thématiques Spécifiques en Intelligence Artificielle (TSIA)
- Edition 2025 -

« L'IA pour la découverte scientifique VAGUE 1 »

Liste des projets sélectionnés (par ordre alphabétique) :

Acronyme et titre du projet	Coordinateur / Coordinatrice
AI4TEM Intelligence artificielle pour la microscopie électronique en transmission autonome	M. NELAYAH Jaysen
AIMPACT Analyse moléculaire et spatiale de la plasticité des cellules tumorales par des approches IA	Mme RICHARD Magali
BeeCare Découverte pilotée par l'IA pour une résistance accrue au Varroa chez les abeilles	Mme BOUZEFRANE Samia
CAIPOP Intelligence Artificielle Composite pour la conception de processeurs tout-optique	M. DUJARDIN Erik
CrossTalk Représentations de haut niveau des sources sonores dans l'espace à l'aide des réseaux de neurones artificiels et biologiques	M. SERIZEL Romain
e-Lucid Nouvelles approches prédictives et génératives pour l'élucidation structurale des métabolites	M. THEVENOT Etienne
HAIKIDO IA hybride pour l'extraction de connaissances interprétables et fiables à partir de documents tabulaires historiques	M. KERMORVANT Christopher
HyFoundationS Modèles de fondation hyperspectraux pour l'analyse des sols	M. HONEINE Paul
LOGIX Perspectives basées sur la logique pour l'eXplication des réseaux neuronaux	Mme RAZZAQ Misbah
MELODY Musicologie augmentée par les grands modèles de langage et l'apprentissage profond	M. FRESQUET Xavier

Proteus

Simulation, Conception de préhenseurs agiles et l'apprentissage robotique basés sur l'IA pour des systèmes robotiques adaptatifs et généralistes manipulant des objets délicats et déformables

M. CHEN Liming

SAVOIR 21++

Intelligence artificielle et échographie de la parole pour étudier l'articulation, les processus cognitifs et moteurs chez les individus typiques et atteints de trisomie 21

Mme SANTANA
MAIA Deise

X PAI

Expérimenter le Paléolithique avec l'IA

Mme GREGOIRE
Sophie

Paris, le 18 décembre 2025

Le Présidente Directrice Générale

Claire GIRY

Page 2

Ces projets issus du processus de sélection font l'objet de vérifications administratives et financières par l'ANR, principalement liées à la compatibilité/régularité des aides au regard de la réglementation européenne. Les décisions de financement sont donc conditionnées par les résultats de ces analyses et vérifications et sont matérialisées par la signature de conventions attributives d'aide entre l'ANR et chacun des bénéficiaires (personnes morales récipiendaires des subventions) ou par la notification des actes attributifs à ceux-ci.

